



## PREFET DE MAYOTTE

**SECRETARIAT GENERAL**

Mamoudzou, le **14 OCT. 2015**

Direction des Relations avec les  
Collectivités Locales

Bureau des Dotations, de  
l'Urbanisme et de  
l'Environnement

### **Objet : Avis au public**

Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête portant sur le projet de la mise en place des périmètres de protection sur les prises d'eau de Bouyouni bas, de Bouyouni haut et sur le forage de Bouyouni dans les communes de BANDRABOUA et de TSINGONI se déroulera du :

**2 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2015 inclus**

Le dossier technique et administratif, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de BANDRABOUA et de TSINGONI pendant cette période afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter des observations.

Ces documents seront consultables aux heures habituelles d'ouverture des mairies de BANDRABOUA et de TSINGONI.

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint

Guy FITZER



**PREFET DE MAYOTTE**

**SECRETARIAT GENERAL**

Mamoudzou, le **14 OCT. 2015**

Direction des Relations avec les  
Collectivités Locales

Bureau des Dotations, de  
l'Urbanisme et de  
l'Environnement

**Objet : Avis au public**

Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête portant sur le projet de la mise en place des périmètres de protection sur la prise d'eau de Meresse et sur le forage de Bouyouni-Meresse dans la commune de BANDRABOUA se déroulera du :

**2 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2015 inclus**

Le dossier technique et administratif, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de BANDRABOUA pendant cette période afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter des observations.

Ces documents seront consultables aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de BANDRABOUA.

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint

Guy FITZER



## PREFET DE MAYOTTE

**SECRETARIAT GENERAL**

Mamoudzou, le **14 OCT. 2015**

Direction des Relations avec les  
Collectivités Locales

Bureau des Dotations, de  
l'Urbanisme et de  
l'Environnement

### **Objet : Avis au public**

Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête portant sur le projet de la mise en place des périmètres de protection sur la prise d'eau de la retenue de Combani dans la commune de TSINGONI se déroulera du :

**2 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2015 inclus**

Le dossier technique et administratif, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de TSINGONI pendant cette période afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter des observations.

Ces documents seront consultables aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de TSINGONI.

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint

Guy FITZER

**PREFET DE MAYOTTE**

**SECRETARIAT GENERAL**

Mamoudzou, le **14 OCT. 2015**

Direction des Relations avec les  
Collectivités Locales

Bureau des Dotations, de  
l'Urbanisme et de  
l'Environnement

**Objet : Avis au public**

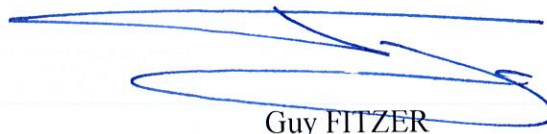
Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête portant sur le projet de la mise en place des périmètres de protection sur la prise d'eau de OUROVENI dans les communes de CHICONI, OUANGANI et TSINGONI se déroulera du :

**2 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2015 inclus**

Le dossier technique et administratif, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairies de CHICONI, OUANGANI et TSINGONI pendant cette période afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter des observations.

Ces documents seront consultables aux heures habituelles d'ouverture des mairies de CHICONI, OUANGANI et TSINGONI.

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint



Guy FITZER



## PREFET DE MAYOTTE

**SECRETARIAT GENERAL**

Mamoudzou, le **14 OCT. 2015**

Direction des Relations avec les  
Collectivités Locales

Bureau des Dotations, de  
l'Urbanisme et de  
l'Environnement

### **Objet : Avis au public**

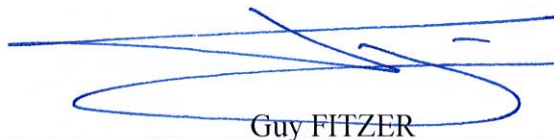
Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête portant sur le projet de la mise en place des périmètres de protection et de l'utilisation d'eau de mer pour la production d'eau destinée à la consommation humaine dans la commune de PAMADZI se déroulera du :

**2 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2015 inclus**

Le dossier technique et administratif, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de PAMANDZI pendant cette période afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter des observations.

Ces documents seront consultables aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de PAMANDZI.

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint



Guy FITZER